



SOLIGNAC



Ensemble

Janvier 2009



SOMMAIRE

- P2 -

Le mot du Maire

- P3 -

Entretien avec le Major

ROUCHEREAU

- P4 -

Salle Informatique

Service Minimum d'Accueil

Assainissement

Permanence

- P5 -

Travaux à l'abbatiale

Embellissement commune

- P6/7 -

Histoire de l'abbatiale par

Edmond LAUBAT

- P8 -

- Les écoliers font du pain !

- P9 -

Noël dans les écoles

- P10 -

Accueil nouveaux habitants

Etat Civil

- P11 -

Repas de Noël des Aînés

Mme Asseta ILBOUDO

- P12 -

Clins d'œil sur quelques

manifestations du

dernier trimestre



Le mot du Maire

Avec ce troisième bulletin municipal, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2009.

Une année de mandature va bientôt s'achever. Chaque trimestre, nous vous avons informé des événements marquants de la commune, nous vous avons présenté des services, des associations et nous continuerons à le faire.

Les commissions municipales ont entamé leurs réflexions sur des sujets qui engageront à plus ou moins long terme la vie de la commune, avec le souci de la protection de l'environnement par des méthodes de développement durable, de nouvelles façons de communiquer, la prise en compte du volet social et surtout la volonté d'associer, le plus souvent possible, la population.

Les dossiers tels que :

La construction d'une garderie périscolaire, la salle informatique à l'école J. Mazabraud, l'acquisition d'un bien foncier (grange et terrain) à destination d'un « Pôle jeunesse », la refonte du site internet, la mise aux normes électrique de l'Abbatiale, la renégociation des contrats d'assurance, la poursuite de la réalisation du Multi Accueil et du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la concertation avec les Présidents d'Associations ...

sont bien avancés et verront le jour en 2009.

Pour les autres :

L'implantation d'un « Village seniors », la construction de logements sociaux, la poursuite de l'assainissement du bourg, la restauration du Moulin du Pont de Solignac, la construction de nouveaux vestiaires au terrain de sports (SIVOM) ...

leurs études ou leur réalisation exigent des délais plus longs.

L'héritage du passé nous permet de bénéficier d'une situation financière saine. Nous pouvons ainsi envisager des investissements indispensables et financièrement acceptables.

Nous travaillons, mon équipe et moi-même, toujours avec la même détermination. Nous vous rendrons compte au fur et à mesure de l'avancement des dossiers. Si aujourd'hui, nous ne vous parlons pas de certains projets, c'est qu'ils ne sont pas suffisamment avancés.

Je suis et reste, bien entendu, à votre écoute.

Bien cordialement.

Yvette AUBISSE

COMITE de REDACTION

AUBISSE Yvette
BRIERE de L'ISLE Hélène
CHATARD Anne-Marie
RECORD Fabrice

NAUDON Marie-Claude
(responsable de la publication)

Photo de couverture
LAFEUILLE Alain

Entretien avec...

le Major Rouchereau,



Commandant de la communauté de brigades de Solignac, Pierre-Buffière, St Germain-les-Belles.

A quel ministère est rattachée la gendarmerie ?

Pour le moment, les gendarmes dépendent toujours du ministère de la Défense car ce sont des militaires. **Depuis le 1^{er} janvier 2009, ces agents sont sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur mais ils conservent leur statut de militaires.** Cette réforme a été décidée dans un souci de meilleure efficacité des services de l'Etat. En ce qui concerne la sécurité, les différentes polices (administratives et judiciaires) sont assurées par la Police Nationale dans les villes de plus de 20 000 habitants et par la gendarmerie dans les autres secteurs. Cependant, il est apparu qu'il serait plus simple et plus efficient de regrouper sous une même autorité ces deux entités. D'autant plus que la police « militaire » est de moins en moins importante en raison de la suppression de la conscription. Les structures actuelles ne changeront pas.

Solignac appartient à une communauté de brigades, qu'est-ce que cela signifie ?

Les communautés de brigades ont été créées en 2002. Celle de Solignac regroupe les brigades de Pierre-Buffière, St Germain-les-Belles et Solignac. A la tête de chaque brigade se trouve **un commandant de brigade**, secondé par un adjoint. La communauté de brigade compte **20 militaires** dont 4 responsables. Une brigade correspond à un canton, un groupement à un département et une région militaire à une région administrative. A chaque échelon de l'organisation se trouve un commandant d'unité.

Actuellement, nous n'atteignons pas la parité mais il y a **une femme gendarme par brigade**. La gendarmerie est de plus en plus mixte et c'est une bonne chose car les femmes apportent une autre vision dans le traitement des dossiers, notamment auprès des victimes.

Dans les effectifs, nous comptons **des gendarmes adjoints volontaires** engagés pour cinq ans mais qui n'ont pas de pouvoir de police judiciaire (ils peuvent constater certaines infractions) et **des réservistes**. Les réservistes viennent en renfort sur certaines périodes. Ce sont des salariés qui sont déchargés de leur travail habituel jusqu'à 40 jours dans l'année.

Comment débute la carrière d'un gendarme ?

Lorsqu'il réussit le concours d'entrée dans la gendarmerie, il est affecté pendant un an dans **une école de sous-officiers** (Montluçon, Châteaulin...). A l'issue de cette année, en fonction du classement, le gendarme est affecté en garde républicaine, en gendarmerie mobile ou en brigade départementale. Puis la répartition s'effectue par région, groupement, unité...

En principe, chaque affectation dure cinq ans mais le gendarme peut demander à être muté au bout de quatre ans pour convenances personnelles. Les avancements et réussites aux concours sont également des motifs de mutation.

Quelles sont les principales activités des gendarmes ?

Pendant 30% de notre temps, nous exerçons la « surveillance générale » ; de 20 à 25 %, la police judiciaire (infractions pénales) et, de 10 à 15%, la police routière. Le reste de notre activité est consacré aux enquêtes et au travail de bureau.

Les gendarmes sont des généralistes, ils sont polyvalents et travaillent la nuit, les week-ends. Leur temps de travail comprend de nombreuses astreintes, c'est pourquoi ils résident dans des casernes qui permettent une mobilisation rapide.

C'est un métier physique ?

Oui, il faut toujours être prêt à intervenir, la condition physique est importante. En conséquence, la retraite a lieu un peu plus tôt que dans d'autres professions, à 56-57 ans, mais la tendance est à la prolongation des carrières comme dans tous les autres métiers.

Quel est votre parcours personnel ?

Je suis entré dans la gendarmerie à 26 ans, j'ai fait l'école de Montluçon puis j'ai été affecté dans le Puy de Dôme car je souhaitais me rapprocher de la Corrèze d'où mon épouse est originaire.

Par la suite, j'ai été affecté à Beaulieu sur Dordogne, Nieul, Bugeat. Lors de mon passage au grade d'adjudant chef, j'ai passé deux ans en brigade de recherches à Limoges.

Après réussite au concours des majors, j'ai été affecté au commandement de la communauté de brigades de Solignac.

Que vous apporte ce métier ?

On apprend tous les jours, c'est extrêmement varié et passionnant.

Une salle informatique à l'école Mazabraud...

Nous l'avions prévu, tout arrive. Nous allons avoir **une salle de 18 postes informatiques** qui va permettre aux enfants et à leurs enseignants de travailler avec cet outil dans de bonnes conditions. Grâce à l'aide efficace de notre ami Alain LAFEUILLE, France 3 Limousin Poitou-Charentes a cédé pour l'euro symbolique à l'association MAZAVAL ce matériel informatique.

Des travaux de remise en état de la salle ont été effectués (faux-plafond, peinture ...). Nous avons acheté le mobilier. L'installation électrique et le câblage informatique sont en cours. L'ensemble de l'équipement doit être opérationnel d'ici quelques jours.

C'est aux enseignants de prendre le relais. Parents, vos enfants vous donneront des cours ...

Service minimum d'accueil...

La loi n° 2008-90 du 20 août 2008 rend obligatoire la mise en place d'un service minimum d'accueil lors d'une grève des enseignants dès que 25% du personnel se déclare gréviste. La réalisation de ce service minimum incombe à la commune. Le décompte du pourcentage des grévistes se fait école par école. La loi ne précise pas la qualification exigée pour le personnel chargé d'accueillir les enfants, pas plus que le nombre d'enfants confié à chaque personne. Toutefois, la lecture du texte traitant de l'indemnisation perçue par la commune pour ce service permet de penser que chaque personne peut encadrer 15 enfants.

Le 20 novembre dernier, l'ensemble des enseignants de Solignac a fait grève. Nous avons donc cherché à connaître le nombre d'enfants que nous aurions à accueillir. Le délai très court, entre la connaissance du nombre d'enseignants absents et le début de la grève, nous a obligés à interroger les parents par le canal des cahiers de liaison entre l'école et les familles. Nous avons tenu à ce que l'accueil soit confié à des personnes qualifiées, en dehors du personnel communal, de telle sorte que l'activité de ce personnel ne soit pas perturbée. Nous pensons avoir ainsi respecté les dispositions législatives tout en apportant aux enfants un service de qualité. Ceci a pu être réalisé en raison du faible nombre d'enfants venus à l'école ce jour-là. Mais que serait-il arrivé si tous les enfants s'étaient présentés ?

Assainissement...

La première tranche des travaux se termine. L'ensemble de l'avenue d'Obernai et du chemin des Lombards a été collecté au nouveau réseau d'assainissement. Les habitations seront raccordées dès la mise en fonctionnement de la station d'épuration.

La deuxième tranche collectera le secteur des H.L.M. du Clos et débutera prochainement. Les habitants concernés seront informés en temps opportun.

La troisième tranche, qui reliera le bourg à la station, est en cours d'étude et sera réalisée dans la continuité.

Permanence du week end...

Nous vous rappelons qu'une permanence est assurée, le samedi matin de 10 H à 12 H, par le maire ou un adjoint.

En cas d'urgence, le samedi après-midi ou le dimanche, appeler la Mairie au 05 55 00 50 09, le numéro de téléphone de la personne d'astreinte vous sera communiqué.

Travaux à l'abbatiale...

Comme vous le savez, l'abbatiale est un monument communal qui doit, de ce fait, être entretenu par la commune.

Dès le mois d'avril, nous avons fait un inventaire des travaux à effectuer.



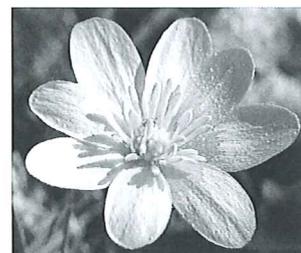
Où en sommes-nous ?

- L'ouverture permettant de voir un superbe escalier conduisant aux aménagements supérieurs a été protégée par une plaque transparente. Plus haut, un système amovible a été mis en place pour éviter les courants d'air bien peu agréables en hiver.
- Les pierres tombales qui étaient empilées à l'entrée de l'église ont été installées de part et d'autre de la nef.
- Le système d'alarme existant a été remis en état de fonctionnement.
- La cause des coupures électriques intempestives a été détectée et nous y avons remédié.
- Les travaux urgents de mise en sécurité électrique ont été effectués.

Que reste-t-il à faire ?

- Une révision complète des circuits électriques et, en particulier, des éclairages. Des devis ont été demandés.
- La restauration des peintures murales : nous avons sollicité l'avis et l'intervention des services départementaux compétents, chargés de la conservation des établissements classés.
- L'entretien approfondi de l'orgue (qui lui-même est classé) et son éventuel déplacement. Pour cela aussi, nous sommes en relation avec les services évoqués ci-dessus.

Tous ces travaux seront coûteux et nécessiteront des demandes de subventions. Ils seront entrepris en concertation avec les autorités paroissiales, mais ils ne pourront être financés que sur plusieurs exercices.



Embellissement de la commune...

La Commission, composée d'un adjoint, de deux conseillers municipaux et d'un employé communal, s'est réunie à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois. Il a été convenu de demander des conseils de professionnels ; Monsieur LAGEDAMON et son collègue Dominique du Service des Espaces Verts de la Ville de LIMOGES ont dressé une liste de lieux pour lesquels le fleurissement serait à créer ou à améliorer. Des propositions ont été faites quant à la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces.

Ces travaux seront réalisés sur plusieurs années. La première tranche débutera en février et concernera notamment les entrées du bourg sur la départementale 32, les abords de la gendarmerie et le jardin situé à l'arrière de l'abbatiale.

Un peu d'histoire...

par Edmond Laubat

L'ÉGLISE ABBATIALE DE SOLIGNAC

Il serait vain et prétentieux de vouloir, en quelques lignes, retracer presque 800 ans de l'histoire de l'édifice monumental qui fait la fierté de notre Commune. Nous nous bornerons donc à rappeler les étapes essentielles ou marquantes qui ont jalonné cette histoire et qui peuvent expliquer et/ou éclairer la configuration architecturale que nous connaissons aujourd'hui. Il s'agit d'un choix personnel, donc arbitraire, et parfaitement critiquable ...

La majorité des historiens place la construction de l'abbatiale – très largement surdimensionnée par rapport aux besoins – dans la **première moitié du XII^{ème} siècle**. Une sorte de frénésie de construction s'empare de la chrétienté. Il suffit de rappeler quelques noms de réalisations contemporaines de Solignac pour s'en convaincre : Notre Dame du Port, St Nectaire, Orcival, Fontevrault, Vézelay, Autun, Caen, St Front de Périgueux, Fontenay, la cathédrale de Noyon, reconstruction de Conques, Tournus, St Hilaire de Poitiers ...

Ce sont essentiellement les dates de consécration des églises qui permettent de définir l'époque de construction : pour Solignac, deux dates reviennent dans les différents ouvrages et études, **1143 et 1211**, (l'abbé Nadaud parle de son côté de 1195, semblant ignorer les deux autres dates ...).

En fait, **un incendie du monastère en 1178 s'est propagé**, par le transept sud, à la **toiture de l'église** et a détruit en grande



partie l'abside qui a dû être reconstruite. Trente ans pour réaliser ces travaux ne semblent pas irréalistes. C'est l'évêque de Limoges, Jean de Veyrac, qui célébra cette **consécration de 1211**. Cela nous est rapporté par le moine Bernard Ithier, bibliothécaire de l'abbaye de St Martial, contemporain de l'évènement. Dans deux ans, ce sera donc le 800^{ème} anniversaire de cette consécration ultime ! A noter, que c'est l'abbé Hugues de Maumont (1195-1228) qui fait terminer le clocher carré que l'on voit sur le tableau conservé dans le trésor de l'abbatiale.

Nous franchissons allègrement les siècles pour nous retrouver dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle, sous l'abbatit de **Martial Bony de La Vergne, un enfant du pays, originaire de St Priest Ligoure**. C'est lui qui fait réaliser **les stalles** dont il ne nous reste que 56 exemplaires, **la peinture murale de St Christophe**, et **les vitraux** qui ornaient toutes les fenêtres du chœur et dont il ne subsiste, aujourd'hui, que les 9 images regroupées dans trois fenêtres de l'abside.

En 1569, les calvinistes font brûler dans l'entrée, en haut du grand escalier, **tout le mobilier et surtout toutes les reliques** qu'ils ont trouvées dans le monastère. C'est la chaleur dégagée par cet incendie qui a éclaté les pierres et leur a donné cette coloration rose que nous constatons aujourd'hui.

Les bénédictins réformés de St Maur prirent possession de l'abbaye **en 1619**. L'abbatiale était en très mauvais état et de nombreux et importants travaux de réfection, consolidation et rehausse extérieure de la nef furent conduits. **En 1633, le dallage** de l'abbatiale **est réalisé**, financé par la générosité de Dame Lombard, femme de Solignac, d'origine noble, qui donnera en 1653, à l'abbaye, l'autel, placé aujourd'hui au fond de l'abside, qui demeura le maître-autel de l'abbatiale jusqu'en 1950 ! La réalisation du dallage imposa le déplacement des stalles qui furent mises autour du chœur, où elles demeurèrent jusqu'au début des années 1980. Leur déplacement, à nouveau, pour la réfection complète du chœur, nous a fait découvrir les **deux peintures murales** qu'elles masquaient et qui de ce fait peuvent être datées de la fin du XVIème ou début du XVIIème siècle.

Le 18 mai 1734, la foudre incendie le clocheton octogonal dont les « fondations » existent toujours sur la coupole de la croisée du transept qui le supportait. Beaucoup plus grave fut **l'écroulement des deux derniers étages et de la toiture du clocher**, vers 5 heures du matin, **le 29 mars 1783**. Cet accident, sans cause apparente, ne provoqua ni blessé ni mort, mais entraîna la démolition des greniers et des appartements de l'abbé qui ne seront jamais reconstruits. **En 1810 a été édifié le clocher-mur** que nous connaissons aujourd'hui.

Grâce au tableau cité plus haut, nous pouvons comparer, et nous rendre compte que l'abbatiale était aussi bien équilibrée extérieurement qu'intérieurement, ce qui n'est plus le cas, à cause de la disparition de ses clochers.

La Révolution Française, en 1789 et au cours des années suivantes, annexe tous les bâtiments religieux : l'église paroissiale St Michel est vendue aux enchères le 30 juin 1792 et l'acquéreur la revend en carrière de pierres. L'abbatiale devient alors église paroissiale et passe du vocable de St Pierre-St Paul à celui de St Michel. Le garde-corps en fer forgé placé sur la coursière de la nef et des transepts est récupéré par les révolutionnaires pour forger des armes... A la fin du XVIIIème siècle, l'abbatiale est à nouveau fort dégradée ; cela donne l'idée à certains, au début du XIXème siècle, d'en demander la démolition pour, là aussi, en récupérer les pierres !!! ... Les travaux réalisés ont conservé la forme architecturale initiale.

En 1862, l'abbatiale est classée monument historique. Sa configuration actuelle remonte aux années 1980 : le chœur, les stalles, les fenêtres du chœur, l'orgue et la sacristie restent du jubé du XVIIème siècle.

Voilà, en grandes enjambées à travers les siècles, l'héritage que nous ont transmis nos ancêtres : «... **l'une des plus majestueuses églises à coupoles de France** » (*René Crozet, l'Art Roman*), elle, dont une visiteuse assidue disait : « ...c'est celle que je préfère car elle a une âme... ».

Que tous ceux qui le peuvent n'hésitent pas à visiter le site : www.romanes.com/Solignac

Ils ont fait du pain...

A la découverte du fournil

Le lundi 13 octobre, nous sommes allés par groupes de huit à la boulangerie pour faire du pain. Nous avons fait la pâte en mettant de la farine, de l'eau, de la levure et un peu de sel dans le pétrin. Ensuite, Monsieur Arnaud a mis cette pâte dans la diviseuse pour faire des parts : certains ont eu un pâton pour façonner une tourte, les autres ont reçu un boudin de pâte fait avec la façonneuse, avec lequel ils ont pu faire un cœur. Chacun a déposé son pain sur une couche et Monsieur Arnaud a déposé le tout dans la chambre de pousse où nos pains ont gonflé toute la nuit.



Le lendemain nous avons écrit nos prénoms sur nos pains avec du chocolat. Puis on les a mis au four et on a chanté des chansons pour faire lever la pâte. Monsieur Arnaud nous avait préparé des petits croissants que nous avons dorés avec du jaune d'œuf avant de les mettre au four. On les a mangés à l'école l'après-midi et on s'est régalé !!! Et le soir, nous avons apporté nos pains à la maison pour les manger avec nos parents. Ils étaient délicieux.

Notre aventure à la boulangerie a été géniale !

Merci à Monsieur Arnaud de nous avoir accueillis.

Les enfants du C.P.

Fabrication du pain

On a été chez le boulanger faire des tourtes. On a fait les tourtes avec de l'eau, du sel, de la farine et de la levure pour les faire gonfler. On a mélangé avec la queue de cochon, on a roulé la pâte et on a fait une boule. On a fait reposer la boule jusqu'au lendemain. Le lendemain, on a écrit notre prénom avec du chocolat et on a mis les boules dans le four.

On a fait dorer des croissants avec de l'œuf, on les a mis au four et on les a mangés. Ils étaient très bons.

Le pain, on l'a amené à la maison et il était très bon. Pour dire merci au boulanger, on a fait des dessins.



Les enfants de moyenne et grande section

Noël dans les écoles...

MARCHE DE NOEL



Samedi 6 décembre, l'association MAZA' VAL a organisé son traditionnel marché de Noël dans la salle des fêtes de Solignac.

Comme chaque année, petits et grands avaient beaucoup travaillé les semaines précédentes. Le stand « créations » des enfants des écoles de Solignac était particulièrement fourni, les enseignants ayant rivalisé d'imagination pour réaliser de nombreuses décorations de Noël avec des paillettes, des bougies, des Pères Noël... Les gourmands n'étaient pas non plus oubliés grâce à la délicieuse gelée de pommes ou les pépites de chocolat ! Le stand Maza'val accueillait, quant à lui, les réalisations des bénévoles de l'association.

La diversité des exposants présents à cette manifestation a permis de proposer des idées de cadeaux en ces périodes de fêtes, idées allant de l'alimentaire (foies gras, bières, madeleines, fromages, pains d'épices, pâtés...) aux accessoires (bijoux, sacs) en passant par la décoration intérieure (tableaux, porcelaine, verrerie, céramique, crochet, mosaïque) et les jeux de société.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Et l'affluence a montré que, malgré la crise, chacun a eu envie de profiter des fêtes !

A 18h, le bilan était plus que positif. Exposants comme bénévoles de l'association Maza'Val étaient ravis de cette journée qui permet de continuer à financer de nouveaux projets pour les enfants des écoles.

Ils sont ainsi tous partis en bus le 16 décembre dernier, direction les Grands Ecrans en zone Nord à Limoges, pour aller voir « Madagascar 2 ».

Merci donc à tous d'avoir, une nouvelle fois, fait de cette manifestation un succès.
Et rendez-vous en décembre 2009 !

SPECTACLE

Vendredi 19 décembre 2008, les enfants des écoles Val de Briance et Joseph Mazabraud ont assisté au spectacle, « Mur Mur », produit par la compagnie « Du Grenier au Jardin ».

Ce spectacle, entièrement financé par la municipalité, a été suivi d'un goûter proposé par l'association Maza'val dans la cantine scolaire.



Brioches, confiture réalisée par la classe de CP, clémentines et jus de fruit ont fait le bonheur des enfants ; une pause bien méritée pour terminer un premier trimestre bien fatigant !

Accueil des nouveaux habitants...

Début novembre, les familles installées dans notre commune depuis le 1^{er} janvier dernier ont été contactées afin de participer à une cérémonie d'accueil.

Le 22 novembre, 42 personnes ont été reçues à la salle des fêtes par Madame le Maire, une partie du conseil municipal et une secrétaire de mairie. Yvette AUBISSE a présenté le village et ses nombreux atouts, sa place au sein de Limoges Métropole, les travaux en cours, etc... Deux membres de l'équipe municipale ont présenté les écoles et ont mis en avant l'effort d'information et de communication avec la population. Les nouveaux habitants se sont ensuite présentés et ont posé des questions relatives aux problèmes de circulation dans le bourg et à la TNT. Un cadeau de bienvenue leur a été remis ainsi qu'un dossier d'information sur la commune (liste des associations, guide des randonnées ...).

La soirée s'est terminée de manière très conviviale autour du verre de l'amitié préparé par Gérard, le cuisinier du restaurant scolaire. Confortés par le succès remporté à l'occasion de cette première rencontre, nous renouvellerons cette manifestation en 2009.



Quelques nouveaux habitants

Etat Civil...

NAISSANCES

23 septembre
11 novembre
30 novembre

BAYLE Noan Mathys
BELLONNET Geoffrey Antonin
GANTEILLE Nathaëlle Elyse Aurélie

DECES

9 septembre
21 octobre
24 novembre
15 décembre

BOUTAUD Germaine épouse LESPORT
VINCENT Jean-Yves
THOMAS Marguerite veuve CHAPEAU
PEUCH Albert

Repas des Aînés...

Ce dimanche 14 décembre 2008, quelle énergie a été déployée pour que le repas des aînés, venus en nombre, soit une réussite.

Tous ensemble, nous avons vécu et partagé un moment de rencontre et de chaleur humaine, un moment d'échange.

Puisqu'il paraît que « le bonheur supprime la vieillesse », chacun a consommé tous les instants de plaisir de cette journée, sans modération, la danse entre-autre !.



Accueil d'Asseta Ilbouodo, Maire de Loumbila...

Dans le cadre de la coopération entre la Région Limousin et la Province de l'Oubritenga du Burkina-Faso, Solignac a reçu Madame Asseta ILBOUDO, Maire de Loumbila, l'une des communes du plateau central du pays.



Située à 15 km de Ouagadougou, capitale du Burkina-Faso, la commune de Loumbila a été créée en 2006 et Madame Asseta ILBOUDO en est le premier Maire. Comptant 31 000 habitants sur une superficie de 362 km², la commune est constituée de 30 villages.

La visite de Madame ILBOUDO avait pour but de l'informer sur les procédures administratives de gestion d'une commune française.

Notre hôte a découvert notre bourg, assisté à un conseil municipal et pris un repas au restaurant scolaire.

Durant deux jours, des échanges fructueux et enrichissants ont eu lieu. Ainsi débute un partenariat et une amitié qui, nous l'espérons, se poursuivront au bénéfice de nos deux communes. L'ensemble du conseil remercie Asseta pour sa gentillesse et sa bonne humeur.



Clins d'œil

Marché aux huîtres de l'Office de Tourisme



S
A
M
E
D
I
2
5
O
C
T
O
B
R
E
2
0
0
8

Foyer des aînés

Le 13 novembre, les fidèles du Foyer des Aînés se sont retrouvés, au restaurant le Saint-Eloi, pour leur repas de fin d'année ; nous y étions nombreux, assistés de Robert LAFFITTE représentant la municipalité. Beau temps, bonne table, bonne humeur, bon souvenir. Nous vous rappelons le vrai visage de notre club : sans limite d'âge, c'est un lieu de rencontres, l'occasion d'échanger des idées ; les activités auxquelles on participe ou auxquelles on assiste, sont au gré de chacun les jeudis après-midi. Les mardis et vendredis nous sont réservés, en toute tranquillité, pour toutes les autres activités selon les affinités et désirs de chacun (belote, bridge). Aux activités proposées, sans obligation d'assiduité, s'ajoutent un programme sur l'année avec voyages d'une journée et sorties de demi-journée dans la région proche de Limoges. Venez nombreux, vous serez les bienvenus, nous sommes ouverts à toutes les suggestions.

Jacques ABADIE



Le Golden Gate Quartet à Solignac pour les trente ans de Renaissance de Solignac Le Vigen

Samedi 20 décembre, Renaissance de Solignac Le Vigen clôturait les festivités de son trentième anniversaire en accueillant le Golden Gate Quartet pour un concert de Noël aux chandelles. Cet événement laissera un souvenir inoubliable aux très nombreux spectateurs ayant entièrement rempli l'abbatiale. On notait la présence de Mme Monique Boulestin, députée, Mme Annick Morizio, conseillère générale, Mme Aubisse, maire de Solignac, Mme Leybros, maire du Vigen, M Jean-Pierre Limousin, président de la C.C.I., et du Père Jean-Marie Mallet-Guy, curé de la paroisse.

L'abbatiale de Solignac : quel lieu pourrait-il mieux mettre en valeur ces voix merveilleuses, ces voix profondes et envoûtantes qui expriment toute la foi, la détresse mais aussi la volonté de vivre du peuple noir ? Le répertoire, composé de chants très classiques comme Swing low, Joseph, When the saints, Oh happy day, laisse aussi la place à des morceaux plus intimes comme My Pay, la prière personnelle de Clyde Wright, l'animateur du Quartet.

Evidemment "Douce Nuit" a été interprété, relayé par toute l'assistance, bougie allumée à la main : un grand moment de communion entre spectateurs et artistes, une belle introduction à la paix de Noël !

